

Ecrit par Laurent Garcia le 7 avril 2021

La salle polyvalente de Montfavet va abriter le vaccinodrome vaclusien



Le centre de vaccination à grande capacité départemental de Vaucluse ouvrira ses portes vendredi prochain à la salle polyvalente de Montfavet. Situé dans la zone d'Agroparc à Avignon, ce 'vaccinodrome' aura pour objectif de procéder à 6 000 vaccinations, du lundi au samedi, par semaine.

Fruit d'un partenariat entre la [Préfecture de Vaucluse](#), l'[ARS](#), le CTPS, le [Département](#), le [SDIS 84](#), la [Fondation Pierre Valdo](#), la CPAM et [la ville d'Avignon](#), le centre de Montfavet sera organisé autour de trois zones distinctes : une première zone d'accueil où les agents vérifieront la conformité des rendez-vous, une deuxième zone d'attente afin de s'assurer que les personnes peuvent bénéficier du vaccin en toute sécurité, et une troisième zone de surveillance au sein de laquelle les personnes vaccinées patienteront 15 minutes pour contrôler toute réaction indésirable liée à la prise du vaccin.

« Plus de 13% des Vauclusiens déjà vaccinés. »

En début de semaine, près de 74 000 personnes avaient reçu au moins une dose de vaccin dans le



Ecrit par Laurent Garcia le 7 avril 2021

département, soit près de 13,2% de la population du département. Dans le détail, en date de lundi dernier, 52 698 personnes ont déjà reçu au moins une dose de vaccin et 26 310 personnes ont reçu deux doses de vaccin. Parmi eux, les résidents en Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ainsi que les USLD (Unités de soins de longue durée) et Résidences séniors représentent 7,9% de cette population vaccinée. Nous assistons à une réelle accélération de la campagne puisque le nombre de personnes vaccinées s'élevait à un peu plus de 60 000 la semaine précédente.

Un bilan qui a notamment pu bénéficier du déploiement des brigades mobiles Brigade mobile vaccinale (SDIS et Ordre des Médecins 84) et du 'Vaccinobus' du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui ont permis de traiter 42 personnes à Sault (2^e dose), 200 personnes à Cairanne et 100 personnes à Séguret et Lagarde-Paréol.

« 17 550 doses reçues cette semaine. »

Pour cette semaine, le département a réceptionné 17 550 doses qui pourront être désormais injectées, suite à l'élargissement des personnels soignants habilités à vacciner par le [Décret n°2021-325 du 26 mars 2021](#), injectées par les infirmiers, les chirurgiens-dentistes, les professionnels et les étudiants en santé, les vétérinaires, les techniciens de laboratoire, les manipulateurs d'électroradiologie médicale, les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, les pharmaciens des PUI (Pharmacie à usage intérieur), des laboratoires d'analyse et des Sdis (Service départemental d'incendie et de secours) ainsi que les sapeurs-sauveteurs des formations militaires de la sécurité civile de la DGSCGC (Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises).

Pour rappel, la vaccination contre le Covid-19 sera élargie à toutes les personnes âgées de plus de 60 ans à partir du 16 avril puis à toutes celles de plus de 50 ans à partir du 15 mai.